



CONTROLEUR TECHNIQUE AUTOMOBILE

ROME : I1604

1. FORMATION - QUALIFICATION

Cet emploi est accessible à partir d'un diplôme de niveau 3 spécifique au contrôle technique. Au préalable, une formation ou une expérience en mécanique ou électricité automobile est exigée.

2. ACTIVITE

2.1. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE

2.1.1. ACTIVITE PRINCIPALE

Assurer les opérations de contrôle technique des véhicules légers :

- Identifier le véhicule
- Effectuer les points de contrôles définis par l'OTC (Organisme Technique Central)
- Réaliser le procès verbal d'intervention

Assurer les opérations administratives et commerciales :

- Gérer la relation client : prendre les appels téléphoniques, donner les rendez-vous, donner les informations commerciales demandées
- Rédiger le rapport de contrôle conformément aux règles éditées par l'OTC pour le client en indiquant les éventuelles anomalies constatées ; les plus graves sont soumises à une contre-visite obligatoire dans les 2 mois
- Apposer la vignette sur le pare-brise et le timbre sur la carte grise quand le véhicule ne présente pas de défaut
- Suivre les procédures d'assurance qualité pour la gestion informatisée du contrôle techniques des véhicules

2.1.2. ACTIVITES POUVANT ETRE ASSOCIEES

- Nettoyage des locaux
- Maintenance de premier niveau
- Peinture et petit bricolage
- Responsable d'un centre de contrôle technique
- Polyvalence multicentres (contrôleur assurant des fonctions de remplacement lorsque l'entreprise comporte plusieurs centres de contrôles techniques)

2.2. MACHINES ET OUTILS UTILISES

- Pont élévateur
- Poste informatique de contrôle
- Banc de mesure : banc de ripage, de suspension, de freinage...

3. CONTRAINTES

3.1. CONTRAINTES PHYSIQUES

- Ambiance de travail : travail en atelier le plus souvent grand ouvert avec exposition aux variations climatiques
- Travail sur écran pour le travail administratif et les tests techniques
- Bruit
- Bras en surélévation, flexion du dos, station debout prolongée
- Mouvements verticaux et horizontaux des bras pour la vérification du jeu des essieux
- Port de charges lourdes
- Montée et descente de véhicules très fréquentes

3.2. CONTRAINTES ORGANISATIONNELLES

- Charge de travail variable, rythme soutenu
- Risque de travail isolé en début ou fin de journée ou aux pauses de midi
- Travail possible le samedi

4. HANDICAP

Moteur	Compatible avec aménagement - Compatible – Pas ou peu compatible
Maladie invalidante	Compatible avec aménagement
Visuel	Compatible avec aménagement
Auditif	Compatible avec aménagement
Psychique	Compatible avec aménagement
Traumatisme crânien	Compatible avec aménagement
Mental	Pas ou peu compatible

4. EXEMPLES D'AMENAGEMENT DE POSTE

Handicap moteur et maladie invalidante:

- Banc de ripage qui permet de faire rouler les véhicules et les tester sans manipuler les rouleaux fous ce qui limite le port de charges lourdes et répétées
- Pont élévateur et table pneumatique permettant de réaliser les opérations d'entretien des véhicules en position du tronc verticale
- Outillage portatif adapté et équilibreur de rappel permettant la manipulation des outils en réduisant le poids des outils
- Etabli mobile qui permet de déplacer les éléments retirés du véhicule
- Siège adapté dans le cadre des tâches administratives

Handicap visuel :

- Logiciel de grossissement, loupe à main pour les tâches administratives
- Filtre pour lunettes afin d'améliorer les contrastes
- Système de lumière permettant d'augmenter la luminosité dans l'atelier

Handicap auditif :

Prothèses auditives avec intervention de Sourdmédia pour le choix du modèle adapté à l'environnement de travail spécifique

Handicap psychique et traumatisme crânien :

- Aménagement organisationnel avec aménagement d'horaires en fonction des périodes d'attention du salarié
- Auxiliaire professionnel et RLH pour permettre un accompagnement spécialisé et continu de la personne à son poste